**D’où vient mon intérêt pour le dossier de la revitalisation du centre-ville et entre autres de la mise en valeur de la Place des Anciens combattants?**

J’ai eu l’opportunité de participer aux deux séances de consultation pour la mise en valeur de la Place des Anciens combattants. Mes commentaires qui suivent s’inspirent également du texte suivant provenant du plan d’action de la Ville de Rimouski : ***« Amorcer la réflexion et élaborer un plan de travail devant mener à la revitalisation du centre-ville afin d’en faire un espace d’exception ».***

**Comment réussir à créer un espace d’exception au centre-ville?**

La région de Rimouski possède présentement trois pôles majeurs d’attraction touristique : le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, le Parc du Bic et les Portes de l’Enfer. Il n’y a pas ou peu d’attraits pour attirer les touristes au centre-ville. Il existe une tendance en tourisme actuellement qui consiste à emmener les visiteurs dans les lieux fréquentés par les « locaux ». Plusieurs villes canadiennes dont Québec ont adopté également le concept de « Complete streets » développé aux États-Unis qui consiste à développer des espaces publiques plus conviviales avec des rues en pavés, plus d’arbres, aménagement de terrasses, bancs publics, fontaines, monuments, espaces pour vélos, etc. Bref, je crois qu’il faut créer, ici à Rimouski, une place publique attractive pour les citoyens et les touristes. Un espace dynamique et animé comme l’on voit dans plusieurs villes européennes et même à Summerside à l’Île-du-Prince-Édouard où l’on a réussi à créer une ambiance très intéressante.

**Une place publique : un incontournable à Rimouski!**

Plusieurs atouts jouent en faveur de l’implantation d’une place publique attractive au centre-ville. Tout d’abord, la vue imprenable sur le fleuve. La Promenade de la Mer et ses belvédères. Des édifices qui ont un cachet particulier : Le Musée régional, la Salle de spectacles Desjardins-Télus, le presbytère et la Cathédrale. Des restaurants attrayants et des boutiques spécialisées à proximité. Par contre, pour créer une véritable place publique digne de ce nom, il faut être prêt à faire des sacrifices. Dans un premier temps, il faut enlever les stationnements de l’actuelle Place des Anciens combattants et derrière l’édifice du Trust qui donnent un coup d’œil très peu enviable surtout quand on emprunte le boulevard René-Lepage. Il faut également bloquer et faire bifurquer la circulation automobilede la rue Saint-Germain ouest entre les rues de la Cathédrale et des Marins via le boulevard René-Lepage. De plus, sur ce dit boulevard vers l’ouest, il fautcréer une voied’accès vers la gauche pour pouvoir rejoindre la rue des Marins.  Des cases de stationnement seraient seulement conservées pour les visiteurs aux bureaux d’informations touristiques et de la SOPER.

En plus de mettre en valeur les édifices précités, la création de cette vaste esplanade pourrait être utilisée pour des évènements comme le Festi-Jazz et l’exposition des Anciennes automobiles par exemple. Ces activités pourraient également avoir accès à proximité aux installations de la Salle de spectacles. Cette suggestion a aussi un côté sécuritaire car les gens n’auraient plus à traverser la rue Saint-Germain ouest pour participer à différents évènements.

**Comment créer une place publique sans négliger le stationnement?**

Il peut être très attrayant de créer une place publique mais toujours faut-il qu’elle soit accessible. Il faut faciliter le stationnement à proximité. D’autant plus, que l’on propose d’éliminer les cases actuelles de la Place des Anciens combattants.En contrepartie, il faudrait prévoir l‘aménagement d’un stationnement étagé derrière le Musée régional et qui serait enclavé entre la Salle Desjardins-Télus et l’Institut maritime.Et quand je parle de stationnement étagé, je crois qu’il est possible de faire quelque chose d’intéressant esthétiquement (architecture et mur végétalisé). Je pense entre autre à la ville de Trois-Rivières qui a réussi à ne pas « défigurer » son centre-ville en faisant des stationnements étagés qui ont du « style ».

**Les interventions de Messieurs Alain Tessier (urbaniste) et Richard Goulet (architecte)**

Nul doute, lors de la deuxième séance de consultation, nous avons eu droit à une excellente présentation effectuée par deux membres du service de l’urbanisme de la ville de Rimouski, Mme Sophie Thibault et M. Jean-Philip Murray. Par contre, à la toute fin de la rencontre, deux participants, messieurs Tessier et Goulet sont venus jeter un pavé dans la marre en mentionnant qu’il n’y avait pas de fil conducteur, aucune ligne directrice dans le plan présenté. Selon eux, la Ville essaie de faire plaisir à tout le monde et ça devient un«melting pot». Je n’ai aucunement la prétention d’être un architecte mais je crois avoir trouvé une ligne directrice pour le projet.

**Connaissez-vous la théorie des quatre éléments?**

Empédocle, un philosophe grec ayant vécu 490 ans avant Jésus-Christ avait avancé que toute matière était composée des quatre éléments suivants : l’Eau, le Feu, la Terre et l’Air. Selon Wikipédia, la théorie des quatre éléments, s’applique également au domaine de la structuration du temps, dans la mesure où chacune des quatre [saisons](https://fr.wikipedia.org/wiki/Saison) des [zones tempérées](https://fr.wikipedia.org/wiki/Climat_temp%C3%A9r%C3%A9) correspond à l’un des éléments classiques. Le [printemps](https://fr.wikipedia.org/wiki/Printemps) est chaud et humide comme l'[air](https://fr.wikipedia.org/wiki/Air), l'[été](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89t%C3%A9) chaud et sec comme le [feu](https://fr.wikipedia.org/wiki/Feu), l'[automne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Automne) froid et sec comme la [terre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Terre), l'[hiver](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hiver) froid et humide comme l'[eau](https://fr.wikipedia.org/wiki/Eau). Il est facilement constatable que ces quatre éléments ont un lien avec l’espace priorisé pour implanter une place publique au centre-ville :

* **L’EAU :**Rimouski, c’est la mer…Le fleuve, un plan d’eau à perte de vue. Les vagues qui peuvent être représentées par les rondeurs des aménagements. Les gouttes d’eau par les reflets des luminaires, etc.
* **LE FEU :** Rimouski, ce sont les plus beaux couchers de soleil, magnifiques en toutes saisons. C’est aussi l’incendie majeur de Mai 1950 qui a rasé la partie ouest de la Ville.
* **LA TERRE :** Rimouski, ce sont les grosses roches qui apparaissent dans le fleuve à marée basse, les galets, le sable de grève et les plantes de bord de mer (l’élyme des sables).
* **L’AIR :** Rimouski, c’est le vent dominant du Nord-Ouest, son omniprésence. C’est aussi le vent dans les voiles de bateaux qui représente la vocation maritime de la Ville.

En tenant compte de ces informations, je suis convaincu que l’élément central de cette place publique devrait être **«la ligne d’eau»** dans le concept proposé. Cette ligne d’eau qui serait caractérisée par des jets d’eau le jour, pourrait devenir une ligne de feu par un éclairage flamboyant au coucher du soleil. Autour de cette ligne d’eau, des grosses roches et des galets pourraient être disposés. D’immenses mâts drapés de voiles pourraient créer du mouvement au gré du vent.À mon avis, il est important que la future place publique reflète le caractère et la vocation maritime de Rimouski. Les belvédères de la Promenade de la Mer en sont un bel exemple. L’effet de vagues et des rondeurs seraient des atouts. Tout comme des supports à vélo en forme de poisson par exemple.

En terminant, je désire vous faire part de mes préoccupations ou suggestions suivantes :

* Intégrer dans le projet, les édifices patrimoniaux situés à proximité (Musée régional, l’Institut maritime, le presbytère et la Cathédrale);
* Le transport actif prenant une place de plus en plus importante dans nos vies, s’assurer qu’une piste cyclable, un axe du sud vers le nord de la Ville converge vers la place publique (Ex : Piste cyclable qui emprunte la rue Saint-Louis et qui bifurque sur la rue Sainte-Thérèse, près de chez MicroData pour longer, par la suite, le stationnement de l’Institut maritime);
* Créer une «interface» entre la place publique et la Promenade de la Mer par le biais d’une passerelle «overpass» au dessus du boulevard René-Lepage. Cette passerelle sécuritaire serait accessible autant pour les cyclistes que pour les piétons;
* S’assurer de la complémentarité entre la place publique que l’on veut créer dans l’ancienne Place des Anciens combattants et la future place publique qui sera érigée près de la Coopérative Paradis.. Il ne faudrait pas se retrouver avec deux agoras à proximité (trop c’est comme pas assez);
* Présenter un concept global, une vision complète du centre-ville entre les rues Rouleau à l’Ouest et Belzile à l’Est. Il faut éviter le saupoudrage. Ce concept devrait comprendre les plans de la future place publique et du projet du Groupe Sélection. Les aménagements sur les portions Est et Ouest de la rue Saint-Germain. Le stationnement étagé derrière le Musée régional, les visions d’aménagement du Musée et de l’Institut maritime, etc;
* Prévoir un échéancier en priorisant un séquençage des travaux. À cet effet, il faut travailler par étape, et ce, même si ça prend quinze ans à réaliser le plan au complet. Pour ma part, si j’avais une activité à prioriser, j’opterais pour la construction du stationnement étagé qui règlerait une bonne partie de cette problématique au centre-ville qui dure depuis plusieurs années.

Voilà, ce texte est le fruit de mes réflexions concernant la réalisation d’une place publique. Je ne crois pas posséder le monopole de la vérité mais il y a sûrement des suggestions à analyser pour créer un espace d’exception au centre-ville.

Michel Francoeur

résident du district Saint-Robert